

Présentation BnF journée CTLes 05/04/2022 :

Le projet de pôle de conservation de la BnF à Amiens

Comme périodiquement à différents moments de son histoire, la Bibliothèque nationale de France se trouve à nouveau confrontée à la problématique de la saturation de ses espaces de stockage de collections. En effet, près de 30 ans après la construction de la Bibliothèque François-Mitterrand (BFM) qui était, entre autres, une des réponses à la saturation du site Richelieu, la BnF doit se doter de nouveaux magasins pour faire face à un accroissement annuel évalué à 6 kilomètres linéaires. Le projet IGDC (Implantation Gestion dynamique des collections) se veut donc un projet liant l'immobilier et les collections, un projet qui puisse servir de levier à l'établissement à horizon 2030.

A ce moment charnière de son histoire, la Bibliothèque en profite donc pour analyser son parc immobilier via un Schéma directeur immobilier. A l'issue d'un audit technique, juridique et fonctionnel de ses 13 sites puis de scénarios d'avenir déclinés pour chacun d'eux (valorisation ou optimisation), le choix d'une stratégie immobilière permettant un équilibre entre réponse aux besoins fonctionnels de l'établissement et enjeux d'optimisation a été fait. Il s'agira de libérer les sites non prioritaires pour les activités métier de la BnF, d'optimiser les sites à haute valeur d'usage en concentrant les investissements sur les sites majeurs et pérennes, enfin de s'engager dans un partenariat territorial se concrétisant dans la construction d'un pôle de conservation en région.

Afin de dimensionner la capacité de ce futur pôle, un schéma d'implantation des collections a aussi été réalisé. A l'issue de l'audit des collections de l'établissement, certains constats se font jour : complexité de l'organisation des collections, dispersion entre les différents sites, variété des typologies de documents et bien sûr saturation des magasins (environ 90 %). La localisation actuelle des collections est le résultat de sédimentations successives, des travaux (notamment ceux du site Richelieu depuis 2010), mais aussi de la saturation de BFM qui oblige à délocaliser des collections vers le site de Bussy-Saint-Georges. Face à ces constats et fort d'une vision plus claire des volumétries en présence, un travail théorique d'implantation des collections sur la base de critères objectifs de nature (préciosité, fragilité, complexité) et d'usage (signalement, demande des lecteurs, reproduction) des collections a été engagé. En croisant certains de ces critères (principalement préciosité et demande) et en proposant d'éloigner des salles de lecture des sites parisiens les collections les moins précieuses et les moins consultées, environ 30 % des collections de l'établissement pourront être envoyées vers le pôle de conservation, principalement des imprimés (monographies et périodiques soit environ 80 %) et des collections audiovisuelles ; pour une plus faible part, des documents comme des estampes, des affiches, des cartes, des photographies. Enfin, le choix fort de conserver à terme dans ce pôle l'ensemble des collections de presse se concrétise par la création dans le même site d'un conservatoire national de la Presse qui aura pour vocation de conserver et de valoriser ces collections ainsi que d'en améliorer les conditions de conservation et d'en accélérer la numérisation, notamment par la présence d'ateliers de numérisation internes ainsi que l'accueil in situ de prestataires de numérisation.

Enfin, afin de préparer le travail de programmation du futur bâtiment, outre un benchmark international permettant de prendre de bonnes idées dans d'autres projets de centres de conservation, une réflexion est engagée par l'établissement visant à lister ses principaux besoins pour son futur pôle de conservation : il s'agira d'un pôle massif de stockage avec des magasins innovants permettant non seulement la désaturation des sites parisiens mais aussi la capacité à faire face à l'accroissement à 30 ans ; il abritera donc en son sein un conservatoire de la presse, à la fois pour sa dimension de stockage mais aussi de traitement de conservation – notamment via la numérisation – enfin de valorisation scientifique de cette collection.

Une fois réunis tous ces entrants – immobilier, collections, expression des besoins pour les activités présentes dans le futur site –, il s'agissait de choisir le site pour construire ce futur pôle de conservation. L'établissement a fait le choix de lancer un appel à manifestation d'intérêt en juin 2020. De nombreuses collectivités territoriales se sont montrées intéressées par cette consultation visant à trouver non seulement une parcelle exempte de risques et suffisamment grande pour accueillir la première construction et une réserve foncière pour des extensions futures, située à moins de 3 heures par la route et 2 heures en transports en commun, et offrant un cadre de vie satisfaisant pour les agents qui y travailleraient (environ 100 personnes à titre indicatif dans l'AMI) mais aussi de trouver un partenaire pour le très long terme afin de soutenir le financement de l'investissement du centre de conservation, et également de nouer une coopération culturelle forte dans le cadre d'un projet ancré dans son territoire. Après le dépouillement des propositions reçues en étroite concertation avec la tutelle, des visites de sites et des réunions de négociation pour départager les meilleurs dossiers, la BnF a fait le choix, validé par le ministère de la Culture, a été fait en novembre 2021, de la proposition d'Amiens Métropole, soutenue notamment pour les aspects de co-financement par le département de la Somme et la région Hauts-de-France. Le site proposé est celui du CHU Nord, voisin de la citadelle qui abrite depuis quelques années le pôle Lettres Sciences Humaines de l'Université de Picardie Jules Verne. Les possibilités de partenariats sont importantes dans un écosystème culturel très riche et une ambition culturelle forte des acteurs locaux. Enfin, le niveau de co-financement des collectivités territoriales permet de boucler le plan de financement du pôle de conservation.

Depuis mi 2021, le travail de programmation est engagé. Il en est actuellement à la phase de validation du pré-programme. Quelques axes forts comme des magasins de grande hauteur robotisés sous hypoxie et avec une climatisation passive sont actés, de même que la volonté d'atteindre une certification dans le domaine de la qualité environnementale du bâtiment pour permettre notamment des économies d'énergie et de maintenance-exploitation sur le long terme. Les travaux sont prévus pour 2025-2027 avec une mise en service du site en 2028. D'ici à cette date des chantiers de collections seront menés, tant physiques qu'informatiques. Par ailleurs des expérimentations d'externalisation des collections à la source sont menées, ainsi que des réflexions sur les outils informatiques de gestion qui devront permettre de mettre en place une véritable gestion dynamique des collections de l'établissement, dont le pôle d'Amiens sera le pivot.